



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Motifs de la décision

Projet d'ordonnance relative à l'autorisation environnementale des travaux miniers

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge de l'environnement du 24/02/2022 au 16/03/2022 inclus sur le projet d'ordonnance susmentionné. Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www-maj.consultations-publiques.e2.rie.gouv.fr/projets-d-ordonnance-relative-a-l-autorisation-a2599.html>

Le projet de décret pris en application de l'ordonnance relative à l'autorisation environnementale des travaux miniers, bien que soumis à la consultation conjointement au présent projet d'ordonnance fait l'objet d'une synthèse des observations du public à part.

8 contributions distinctes ont été déposées sur le site de la consultation.

Les services de la DGPR chargés de l'élaboration des textes ont pris note des remarques reçues. Toutefois, aucune modification n'a été apportée à la suite de la consultation du public.